Liaisons

Le magazine de la Fondation Bon Sauveur d'Alby
N°102 : Janvier - Février - Mars 2015

Objectif certification

Liaisons n°102

Magazine trimestriel de la Fondation Bon Sauveur d'Alby
1, rue de Lavazière
81025 Albi Cedex 9
http:/www.bonsauveuralby.fr
Tél : 05.63.48.48.48

Responsable de la publication
Gilbert Hangard,
Directeur des Etablissements

Rédaction - Conception
Marie-Line Marchant
Chargée de communication / culture
05.63.48.48.65

Comité de rédaction
Marie-Cécile Bec
Elizabeth Bujaud
Michèle Garçon-Delrieu
Claire Enjalran
Claire Escande
Gilbert Hangard
Marie-Line Marchant

Site Internet :
http://www.bonsauveuralby.fr

Impression
Service reprographie de la Fondation Bon Sauveur d'Alby
Tirage : 600 exemplaires

fondation bon sauveur d'alby

actualités
Cérémonie des voeux et des médaillés
Certification V2014
pages 4, 5

travaux et projets
10 projets pour la Fondation, point travaux
pages 6, 7

qualité
services à la loupe
MAS, CSDA
pages 8, 9

rétro photos
pages 10 et 11

les gens d'ici
Comité éthique,
Journée Nationale de l'Audition
innovations La télémédecine
pages 12, 13

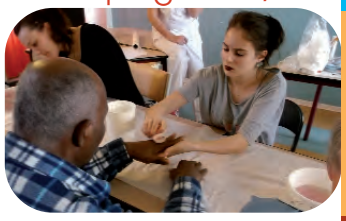

projet de soins
Stimulation cérébrale
Ateliers de socio-esthétisme
page 14

ressources humaines
Journée des retraités
page 15

culture - animations
Printemps des poètes,
char, concerts, expositions
pages 16, 17

conférences, la tête ailleurs
Colloque scientifique 2015,
Association Rock 21 Albi
pages 18, 19

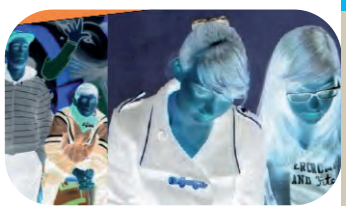

loisirs- agenda
Agenda du trimestre,
SISM 2015
page 20

Le mot du Directeur des Etablissements

Mesdames, messieurs,
chers collègues et amis,

L'hiver est une période propice à la germination, étape nécessaire durant laquelle les graines se préparent à sortir de terre. Notre fondation se prépare elle aussi à se transformer pour s'adapter aux nouvelles contraintes de l'environnement sanitaire et médico-social.

Plusieurs grandes directions guident cette transformation. L'affirmation de la responsabilité sociétale de la Fondation vis-à-vis des patients, de nos concitoyens, de nos personnels et de l'environnement sera inscrite dans le nouveau projet institutionnel. L'ouverture de la Fondation, omniprésente depuis quelques années, doit également se poursuivre.

Une dynamique importante est en train de se jouer et donne naissance à une dizaine de projets à plus ou moins long terme. Ils sont énumérés dans ce numéro de Liaisons. Des bases solides de travail se mettent en place et vont nous donner un nouvel élan pour les mois à venir.

Début mars, nous accueillons 4 experts-visiteurs pour la visite de certification V2014. Lors des différentes rencontres avec les professionnels, les experts-visiteurs vont évaluer notre niveau de qualité et de sécurité des soins à l'aide de nouvelles méthodes, notamment celle du patient traceur, qui permet d'évaluer la qualité des soins tout au long de la prise en charge. Cette certification permettra d'établir un bilan, où en sommes-nous après 15 ans de démarche qualité ?

Pour mener à bien ces missions, j'insiste sur l'esprit de solidarité que nous devons avoir dans l'accomplissement de notre tâche. Nous possédons tous les atouts pour poursuivre et continuer à faire évoluer cette belle entreprise qui existe depuis maintenant 183 ans.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 102e numéro de Liaisons. J'en profite pour vous rappeler que Liaisons est votre magazine d'informations et que vous êtes les bienvenu(e)s au comité de rédaction.

Très cordialement,
Gilbert Hangard

16 salariés récompensés par la médaille du travail

Jeudi 8 janvier, fidèle à la tradition, était programmée la remise des médailles du travail aux salariés qui l'avait demandé. Retour sur cette cérémonie conviviale.

En ce début d'année 2015, seize salariés, leurs responsables hiérarchiques et des membres de la direction, se retrouvaient au musée Benjamin Pailhas, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de remise des médaillés. Un moment très sympathique puisqu'à chaque décoration, une rétrospective était consacrée au parcours du récipiendaire par son chef de service et, en plus de la médaille, la Fondation offrait un gros panier gourmand, rempli de produits du terroir, ou un chèque permettant de faire des achats culturels. Ce fut un beau moment de retrouvailles après les fêtes de fin d'année, dans l'écrin chaleureux des anciennes caves restaurées du château du Lude. La cérémonie a été suivie par un délicieux buffet servi à la rotonde et confectionné par la cuisine centrale. ■

Les médaillés : Grand Or : Harmonie BUIL, Brigitte FERVEIRE.
Or : Brigitte ALBERT, Gérard NADAI, Dorine RATIE, Monique THOMAS.
Vermeil : Michèle COURREGES, Monique DUMONTEIL, Christelle DURAND, Ghislaine GOMEZ, Marc PAPAILHAU, Pierre ROUQUIER.
Argent : Danielle AUBERGE, Philippe BOYER, Bernadette LAGREZE, Danuta WOJCIK.

Les 16 salariés récompensés par la médailles du travail

La cérémonie des voeux

Les remises de médailles ont été suivies l'après-midi par la cérémonie des voeux au personnel et aux partenaires de la Fondation. MM. Huez et Hangard ont dressé le bilan de l'année 2014 et ont évoqué l'horizon 2015. L'intégralité des discours de François Huez et de Gilbert Hangard prononcés durant cette rencontre, fait l'objet d'un supplément inséré dans ce numéro de "Liaisons". Ce rendez-vous est aussi un grand moment de retrouvailles conviviales entre les professionnels et les nombreux partenaires de la Fondation.
Le film rétrospectif des événements 2014 était également projeté et c'est toujours agréable de revivre en images les moments forts de l'année qui vient de s'écouler. L'après-midi s'est clôturée par le verre de l'amitié.
Si des salariés souhaitent voir ou revoir le film, quelques exemplaires sont à leur disposition au service communication (05 63 48 48 65). ■

Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet

Objectif certification V 2014

La visite de certification de la Haute Autorité de Santé du CHSPJ aura lieu les 10, 11, 12 et 13 mars 2015.

Les quatre experts-visiteurs vont évaluer notre niveau de qualité et de sécurité des soins à travers des rencontres sur le terrain avec les professionnels. Les experts vont auditer 5 processus : le management qualité / gestion des risques, le droit des patients, le parcours patient, le dossier patient, la prise en charge médicamenteuse. Pour chaque thème, les experts passeront 2 à 3h avec chaque pilote, puis vérifieront son application sur le terrain, dans les services de soins en rencontrant les professionnels.

Le patient traceur

La méthode du patient-traceur va permettre d'analyser de manière retrospective la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient tout au long de son parcours dans l'établissement. Les patients, avec leur accord, sont choisis par le médecin et le cadre du service quelques jours avant la visite de certification. Au total, 5 patients dans 5 services différents seront concernés. L'équipe des experts-visiteurs est constituée de Denis MATHIEU (coordonnateur), médecin en Ile de France, Florence MECHAIN, cadre de santé à Pau, Roger ZINS gestionnaire à la Réunion et Martine DUCRAY, responsable qualité en Vendée.

L'audit processus

Quelle est la méthode de l'audit processus ? Les experts rencontrent les pilotes nommés, puis effectuent les visites de services et s'assurent de la connaissance et de l'application des procédures, des bonnes pratiques par les équipes. Les experts choisissent les services. Ils seront accompagnés par les pilotes.
Ils peuvent par exemple examiner la bonne tenue du dossier patient (dossier médical, soins…), la prescription et l'administration des médicaments, la connaissance de l'intranet (bibliothèque des fichiers : les procédures), les événements indésirables associés aux soins ou pas (déclaration, gestion), le dommage lié aux soins, le droit des patients (liberté d'aller et venir selon les secteurs, l'information), les gardes et astreintes, les mallettes et trousses d'urgences. ■

Moment important d'un établissement de soin, le CHSPJ sera expertisé les 10, 11, 12 et 13 mars 2015

La certification, qu'est-ce que c'est ?

Introduite au sein du système de santé français par l'ordonnance du 24 avril 1996 portant réforme hospitalière, la certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé. Des professionnels de santé mandatés par la Haute Autorité de Santé réalisent les visites de certification sur la base d'un manuel. Ce référentiel permet d'évaluer le fonctionnement global de l'établissement de santé.
La procédure de certification s'effectue tous les 4 ans.
Depuis la dernière certification, le rapport d'auto-évaluation est remplacé par le compte qualité. Il se concrétise par un tableau de bord de la gestion de la qualité et des risques exhaustifs et sert de base de travail. Il est alimenté progressivement par les indicateurs, les événements indésirables, les résultats d'audits, d'auto-évaluation et les indicateurs nationaux. Personnalisé et évolutif, validé en CME, le compte qualité a été adressé à la HAS le 4 novembre 2014. ■

à savoir

La Fondation Bon Sauveur d'Alby en est à sa quatrième procédure de certification dite V 2014. ■

Les 10 projets de la Fondation

Face aux nouvelles contraintes budgétaires, l'institution prend de nouvelles directions, tout en continuant à s'adapter aux besoins de la population. Dix projets ont ainsi vu le jour.

Dans ce contexte financier délicat, nous devons nous adapter aux nouvelles contraintes budgétaires, tout en proposant à nos concitoyens un parcours de santé construit à partir de leurs besoins. Pour concevoir les nouvelles orientations de la Fondation, une équipe de travail s'est constituée ; elle est composée des médecins chefs de pôle, de la directrice des ressources humaines et du directeur des soins, afin de préparer les projets médicaux pour le nouveau projet d'établissement. Les partenariats avec d'autres établissements sont largement prédominants dans ces axes de réflexion.
Ces réunions hebdomadaires menées début janvier donnent lieu à des propositions de projets médicaux que M. Hangard présente régulièrement à l'ARS. En terme de calendrier, il est prévu que les projets médicaux de la psychogériatrie et du Centre d'Accueil Permanent Spécialisé (CAPS) soient validés fin mars.

Tour d'horizon des réflexions en cours

Le premier projet, le plus avancé, concerne le secteur de la psychogériatrie. Il vous est détaillé dans l'encadré ci-contre.

Le second projet concerne la création d'un HAD (hospitalisation à domicile) en lien avec l'hôpital de Lavaur. Ce dossier est en préparation et il doit être déposé à l'ARS à l'automne prochain.

Le troisième volet est la restructuration du Centre d'Accueil Permanent Spécialisé. Le CAPS est un service d'entrée qui doit répondre aux recommandations de l'ARS pour continuer à fonctionner. Le rapport remis par l'ARS en janvier définit les grandes lignes du projet et permet de travailler les conventions avec les différents partenaires. Ce projet aura des incidences sur l'organisation de l'hôpital en intra et en extra.

En conséquence vient le quatrième projet qui est de réécrire les projets des services d'hospitalisation en psychiatrie adultes.

Le cinquième projet est, en cohérence avec le schéma directeur immobilier, de construire un nouveau bâtiment mutualisant les trois unités ouvertes (unité séquentielle Benjamin Pailhas, unité Jean Ducoudray et unité Charles Brault) et le CAPS.

Le sixième projet et la réorganisation du secteur de réhabilitation.

Le septième projet est la mise en place d'un service départemental pour adolescents difficiles.

Le huitième projet est la réorganisation de l'hospitalisation complète adolescents.

Le neuvième projet est la mise en oeuvre du cahier des charges de l'addictologie.

Enfin le dixième projet concerne la mise en place de l'unité de stimulation cérébrale.

Ces réflexions se basent sur l'écoute et le partage dans le respect du travail de chacun. Tous ces nouveaux projets seront la base du

Le projet de la psychogériatrie

Le projet le plus abouti est la mise en place d'une filière psychiatrique du sujet âgé. Les trois unités de l'actuel centre de psychogériatrie seront transformées en deux unités : une de psychiatrie du sujet âgé et une de gérontopsychiatrie pour les patients au long cours. Cette filière prend en compte l'intervention d'une équipe mobile, le développement de l'hôpital de jour et de la télémédecine. Ce projet proposé à l'ARS a obtenu un avis favorable et elle nous encourage à mener une réflexion entre la future équipe mobile de la psychogériatrie et l'équipe mobile gériatrique de l'hôpital général. ■

CMP Albi Teyssier et hôpital de jour du Lude

Déménagements prévus pour l'été 2016

L'ancien bâtiment de la communauté

Le centre médico-psychologique d'Albi Teyssier et l'hôpital de jour du Lude déménageront en 2016 dans les anciens locaux de la communauté des soeurs, alors que ce bâtiment vient de leur être racheté. Le permis de construire a été déposé le 6 février 2015, il a déjà obtenu un avis favorable lorsqu'il a été présenté aux instances chargées de la sécurité des locaux. Une fois que cette première étape administrative sera bouclée, les travaux pourront démarrer, certainement vers le mois de mai 2015. Les travaux devant durer une année, les déménagements des deux structures au 82 de la rue Lavazière auront certainement lieu en été 2016. Il est prévu que l'hôpital de jour du Lude occupe le rez-de-chaussé, tandis que le CMP investira le premier et le second niveau. A l'issue de ces travaux, les deux structures s'installeront dans des locaux entièrement refaits et adaptés aux besoins des équipes de professionnels et des patients. ■

Travaux à l'hôpital de jour Bellevue

L'hôpital de jour Bellevue, bâtiments récemment rachetés à la communauté des soeurs, vient de s'améliorer par quelques travaux d'isolation. Toutes les fenêtres des parties chauffées viennent d'être remplacées par des fenêtres en PVC double vitrage, qui permettent une meilleure isolation et d'effectuer des économies de chauffage tout en augmentant le confort des usagers et des équipes. Au total, 34 fénêtres ont été changées, modernisant la bâtisse tout en conservant l'aspect originel avec l'insertion de petits bois. ■

Les nouvelles fenêtres de l'hôpital de jour Bellevue

Zoom sur les travaux en cours

• HJ enfants

Les travaux de délimitation entre les terrains de l'hôpital de jour enfants et de Tarn Habitat débuteront au mois de mars. Ils comprendront également les travaux du parking. ■

• Unité Ste-Claire

Toutes les chambres des patients ont été refaites. Maintenant c'est au tour du bureau infirmier et de la partie jour de faire l'objet de travaux de rafraîchissement. ■

• Menuiserie CDSA

Les travaux se poursuivent au Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs jusqu'à l'été 2015 : changement des 40 fenêtres par de nouvelles menuiseries en PVC et volets roulants. Le service accueil-info sera déplacé dans des locaux rénovés, juste en face de la chapelle.. ■

• Réfection de la 2e cour de récréation du CSDA

Après la réfection de la cour principale du CSDA l'été dernier, la seconde cour va être améliorée par un nouveau revêtement en gravier.. ■

• Mise en conformité

Une mise en conformité de la baie informatique du CSDA va être effectuée à l'internat, à l'accueil info, au réfectoire. Progressivement, tous les services de la Fondation seront équipés en téléphonie numérique, l'autocom actuel datant de 20 ans est devenu obsolète. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro de Liaisons. ■

Evaluation de la Maison d'Accueil Spécialisée

Visite des évaluateurs externes les 9 et 10 avril

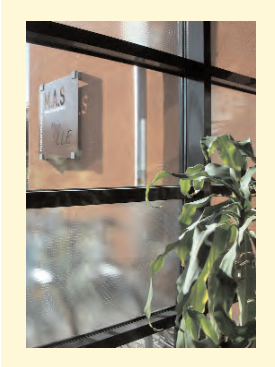

L'ensemble des établissements médico-sociaux de la Fondation, doit répondre à une évaluation interne et externe de la qualité. Pour la MAS "Marie ALLE", 2014 a été l'année de l'évaluation interne.

L'auto-évaluation de la prise en charge des résidents de la MAS a été adressée à l'ARS et a permis de structurer la démarche qualité et sécurité. Les enjeux sont forts et les conséquences de l'évaluation externe peuvent aller du renouvellement de l'habilitation, à la mise en conformité dans un délai délimité, jusqu'à la suspension ou le retrait même de l'habilitation.
Pour permettre aux professionnels de construire leur réflexion, un comité de pilotage (COPIL) a été mis en place au sein de la MAS, à la demande de M. Hangard. Il est constitué de professionnels et de représentants des familles.
Cette démarche intègre aussi un volet communication afin de développer une culture qualité et sécurité de la prise en charge. Les usagers ont également été sollicités et toutes actions entreprises ont été restituées en Conseil de Vie Sociale (CVS). Après avoir balayé en profondeur le fonctionnement et l'organisation de la MAS un plan d'action d'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge a été établi.
Les 9 et 10 avril 2015, un cabinet extérieur procédera à l'évaluation externe. Vous serez bien sûr informés des conclusions. Notons que le cahier des charges de cette évaluation externe a été créé en partenariat avec les structures médico-sociales de la Fondation dans le cadre de l'Union des Associations Solidarité et Alliance (UDASA). Une réunion préalable de présentation de la visite des experts est organisée pour les équipes de la MAS le 20 mars prochain. ■

Maison d'Accueil Spécialisée

10 ans déjà !

Dix ans déjà, la MAS "Marie ALLE" a ouvert ses portes le 17 février 2005, c'est la plus jeune MAS du Tarn. Pensée à partir du Contrat d'Objectifs et de Moyens de mai 2000 du CHS Pierre JAMET, la MAS "Marie ALLE" a une forte identité psychiatrique. A sa création, l'agrément de la MAS est de 36 places en hébergement complet et 10 en accueil de jour.
En 10 ans l'établissement a évolué de façon à offrir en permanence aux résidents un accompagnement et des soins de grande qualité. Mais cette belle machine ne peut fonctionner harmonieusement que grâce aux professionnels et à l'encadrement qui s'y dévouent au quotidien. Saluons l'ensemble des professionnels qui ne ménage pas leurs efforts pour le bien-être de nos résidents. Merci à tous nos résidents qui donnent vie à l'établissement. Merci à leurs familles qui s'impliquent auprès d'eux. Cet anniversaire a été fêté comme il se doit le 14 février 2015. ■

Le chien au service du soin

L'association Magichiens est née en mai 2014 dans le but de soutenir le travail de médiation canine. Elle permet de collecter des fonds afin d'assurer l'entretien et les soins du chien professionnel, d'informer et communiquer pour une meilleure connaissance de la médiation animale et de ses bénéficiaires. La médiation animale a déjà une place reconnue dans le champ de la psychiatrie et celui du handicap.
Ses vertus sont multiples : éveil, réassurance affective dans les moments difficiles, facilitation du lien, motivation au travail, compagnon de jeux...
Un chien d'assistance nommé Gandalf vient travailler chaque semaine auprès des enfants de l'hôpital de Jour Prélude et de l'école Passerelles. Cela n'a pu être possible qu'avec les soutiens logistiques et financiers qui ont été apportés.
Le 20 décembre 2014, était organisé à la rotonde une réception afin de remercier les trois généreux donateurs qui ont permis de faire aboutir ce projet d'accueillir un chien d'assistance : le Rotary Club Albi La Pérouse, le Crédit Agricole Midi-Pyrénées, l'entreprise tarnaise Codico et le Dr vétérinaire Yves Bienes. Leur accueil chaleureux et leur intérêt pour les rapports de l'homme à l'animal sont à souligner, un grand merci à eux ! Grâce à leur générosité, les enfants continuent à bénéficier de la présence si précieuse de Gandalf.
En parallèle, un chien visiteur, issu d'une autre association, est également venu passer une après-midi au centre de psychogériatrie, dans le but de créer un contact entre l'animal est la patient. Ce type d'activité sera reconduit et fera l'objet d'un article plus détaillé. ■

Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs

Journée institutionnelle le 22 mai

Une précédente édition de la journée institutionnelle du CSDA

Chaque année, le personnel du CSDA se retrouve au cours d'une journée pour travailler sur un ou deux thèmes préalablement choisis.

La prochaine journée institutionnelle aura lieu le 22 mai prochain à l'auditorium de la Fondation, avec la participation de Jocelyn Lachance socio- anthropologue d'origine canadienne qui abordera le thème "comprendre les cultures jeunes à l'aire du numérique".
Le Docteur Alexis Karacostas fera également une présentation durant cette journée. Praticien hospitalier coordinateur de l'Unité d'informations et de soins des Sourds à la Pitié Salpêtière, il traitera de la construction identitaire de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte sourd. ■

Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs

Rencontre inter-région FISAF

Les 29 et 30 janvier, s'est déroulée la rencontre inter-région grand sud de la FISAF (Fédération nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles en France) au Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs d'Albi.

Une vingtaine de directeurs d'établissement, de chefs de service ont participé à cette réunion de travail. Ils ont établi un bilan du congrès de Lyon qui était programmé en novembre dernier. Des échanges ont eu lieu afin de préparer l'université d'été prévu à Albi le 9 et 10 juillet prochain, ainsi que le séminaire de Sète 2015 qui réunit les professionnels des établissements sensoriels. Ce séminaire programmé dans l'Hérault aura pour thème la bientraitance. Cette réunion fut également l'occasion d'échanger sur les formations mutualisées. Une année 2015 qui s'annonce remplie de riches rencontres. ■

Rencontre inter-région FISAF au CSDA programmée en janvier dernier

Vente de gâteaux

Les élèves des classes bilingues du CSDA, primaire et collège, préparent, depuis le mois de novembre, leur voyage scolaire de fin d'année, durant lequel ils découvriront le milieu océanique, pendant une semaine en juin, à Vendays Montalivet, près de Soulac. Promenades au bord de l'océan, initiation au body-board, au surf, au char à voile, fabrication de cerfs-volant... émailleront cette semaine qui sera, nul doute, inoubliable ! Mais, pour pouvoir financer ces quelques jours, il a fallu trouver des idées qui permettent à tous ces jeunes de comprendre que tout plaisir mérite, en amont, un effort d'organisation. Ils ont donc confectionné des "mendiants", chocolats de Noël, qu'ils ont vendu au moment des fêtes aux patients, résidents et professionnels. Le meilleur accueil leur a été réservé et les bénéfices réalisés leur permettent d'envisager plus sereinement les conditions de départ !
La prochaine action pour "boucler le budget", se déroulera en mai avec une opération vente de muguet. D'avance, merci à tous les donnateurs, qui vont permettre à ces jeunes de réaliser leur projet qui leur tient tellement à coeur. ■

Des ventes de gateaux pour financer un voyage

Réalisation du char du carnaval : un travail d'équipe

● 3 décembre

● 2 février

● 2 février

● 11 février

Messe de Noël

● 18 décembre

Messe de Noël

● 18 décembre

Fête du Père Jamet

● 12 janvier

Atelier de socio-esthétisme au centre de psychogériatrie

● 18 janvier

Concert de musique ancienne à la chapelle des établissements du Bon Sauveur

● 18 janvier

● 18 janvier

Un convention cadre signée avec l'ASEI

● 19 janvier

Exposition de peintures de Dominique Raoul, infirmière

● jusque fin janvier

Le pyjama, tatouage et piercing, sujets de réflexion du groupe éthique

En 2014, s'est créé un comité éthique, qui est en lien direct avec l'EREMIP, le comité éthique au niveau régional. Depuis, un groupe de réflexion réfléchit régulièrement aux bonnes pratiques professionnelles sur le terrain, à travers des thèmes très concrets.

Le comité éthique de la Fondation est animé par David Mougnibas, cadre infirmier du pôle psychogériatrie et référent auprès de l'espace éthique régional. Ce comité travaille sur un programme concret relatif aux bonnes pratiques à adopter dans un établissement de soin. Un des thèmes de réflexion est par exemple la place du vêtement dans le soin. La mise en pyjama est une pratique quotidienne des soignants et fait partie de l'éthique d'un établissement. Ce sujet de réflexion est parti d'un questionnement : doit-on systématiquement mettre en pyjama les patients qui arrivent dans un service de soin ? Le comité éthique s'est réuni pour débattre de cette pratique et il a émis des recommandations qui ont été envoyées au Conseil d'administration et à l'espace EREMIP. Depuis ces préconisations, le port du pyjama n'est maintenant plus systématique, sauf s'il est demandé par le médecin et inscrit dans une durée limitée.

Tatouage et piercing

Un autre sujet de discussion soulevé par le comité éthique était la question du port d'un piercing ou d'un tatouage par un soignant. Comment ces signes ostentatatoires peuvent-ils être perçus par le patient ? Surtout lorsqu'il s'agit d'une représentation très connotée qui peut déranger, telle une arme, un signe religieux ou autre ? Face au tatouage ou au piercing qui peut mettre mal à l'aise, la question était également : "En tant que responsable de cette unité, ou collègue, ai-je le droit de demander au soignant de le cacher ? Sachant qu'aucune loi n'est prévue pour appuyer ma demande...". Face à cette situation, des préconisations ont également été faites par le comité éthique. Par exemple, si un patient a une réaction négative à la vue d'un tatouage ou d'un piercing, on peut être en mesure de lui demander de le dissimuler avec tact. Le prochain sujet de reflexion sera "l'information donnée aux familles des patients", encore un sujet qui concerne beaucoup de nombreux professionnels. ■

Le tatouage, peut-on tout montrer sur son lieu de travail ?

Journée de l'audition le 12 mars

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Spécialisé (CAMSPS) et le Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs (CSDA) participent, pour la première fois, à la Journée Nationale de l'Audition (J.N.A.) qui se déroulera le jeudi 12 mars de 13h30 à 17h30 à l'auditorium de la Fondation. Les équipes pluridisciplinaires du CAMSPS et du CSDA proposeront des informations sur l'audition et surdité, le dépistage néonatal et l'audiométrie, l'accompagnement des enfants déficients auditifs dans le Tarn. Ces échanges sur la déficience auditive s'adressent aux partenaires, aux familles des usagers et au public souhaitant y participer.

Réservation auprès du CSDA sous réserve de places : csda@bonsauveuralby.fr ou en téléphonant au secrétariat du CSDA au 05 63 48 54 33. ■

L'affiche nationale

La télémédecine, des soins de proximité... à distance !

La télémédecine est opérationnelle depuis octobre 2014 à la Fondation. Pour l'instant elle est utilisée entre le centre de psychogériatrie et les EHPAD de Sérénac, de Gaillac et de Salvagnac. Cette nouvelle pratique sera amenée à se développer et deviendra vite une pratique incontournable. Elle fait d'ailleurs partie des grands projets de la Fondation pour les années à venir. Une salle de réunion s'est équipée en matériel adapté pour des consultations en ligne.

Reconnu au code de la santé publique

L'article 78 de la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" (HSPT), du 21 juillet 2009, a reconnu la télémédecine comme une pratique médicale à distance mobilisant des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette définition figure désormais au code de la santé publique. La télémédecine ne se substitue pas aux pratiques médicales actuelles mais constitue une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui (accès aux soins, démographie médicale, décloisonnement du système).

La télémédecine : qu'est ce que c'est ?

Grâce à la télémédecine, plusieurs professionnels de santé éloignés géographiquement sont mis en rapport, par la voie des nouvelles technologies. Elle permet ainsi d'établir un diagnostic, de requérir un avis spécialisé, de préparer une décision thérapeutique, de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes, d'effectuer une surveillance de l'état des patients. Une salle de réunion s'est équipée en matériel adapté pour des consultations en ligne. Les bénéfices de la télémédecine sont immédiatement compréhensibles : égal accès aux soins et amélioration des délais de prise en charge, maintien de la qualité du diagnostic par un partage des informations rapide et performant entre professionnels de santé...
Le décret d'application de la loi HPST, publié en octobre 2010, est venu renforcer l'assise juridique de la télémédecine, en précisant les conditions de sa mise en oeuvre et son organisation. Celles-ci sont désormais inscrites au sein des articles R.6316-1 à R.6316-9 du code de la santé publique. L'équipement utilisé à la Fondation a été financé par le groupement de coopération sanitaire.
Depuis octobre 2014, le Dr Quinçon, médecin chef de pôle au centre de psychogériatrie Germain Cassan, assure les séances de télémédecine avec trois EHPAD, une pratique qui sera amenée à s'étendre. ■

C'est un axe majeur pour les prochaines années

"L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la santé est et sera le grand challenge du XXIe siècle, elle est inscrite au coeur de la stratégie nationale de santé. Mettre ces technologies au service de la prise en charge des malades mentaux et des personnes handicapés est le défi que nous avons à relever, il s'inscrit dans une nouvelle vision de la place des établissements sanitaires au coeur des réseaux de prise en charge. C'est pourquoi, je soutiens l'initiative prise par le Dr Quinçon de mettre en place un dispositif de télémédecine avec les EHPAD, je souhaite que cette pratique se développe et qu'elle serve d'exemple à d'autres services. L'objectif à atteindre est de pouvoir se connecter avec toutes les structures médico-sociales partenaires qui le souhaitent".

Gilbert Hangard, extrait du discours des voeux 2015 .■

Stimulation cérébrale à l'UMD

La stimulation cérébrale est une méthode consistant à traiter certaines zones spécifiques situées en profondeur du cerveau par un courant électrique de faible intensité. Les zones stimulées peuvent varier selon l'indication. Ce traitement peut être utilisé pour traiter plusieurs pathologies telles la schizophrénie, la dépression, les TOCS... Rencontre avec le Dr Tellier, médecin chef, qui dresse un panorama de ces différentes techniques pratiquées à l'Unité pour Malades Difficiles.

L'électroconvulsivothérapie (ECT), anciennement sismothérapie et plus connue sous le nom de traitement par électrochocs, est une méthode de traitement par l'électricité utilisée en psychiatrie, consistant à délivrer un courant électrique d'intensité variable. Les ECT ont pour but de déclencher une crise d'épilepsie sous anesthésie générale. Cette crise permet d'améliorer certaines pathologies psychiatriques résistantes aux traitements médicamenteux et psychothérapeutiques. "*Cette méthode est ancienne puisqu'elle existe depuis 1938, elle s'est considérablement modernisée et elle est parfaitement indolore pour le patient*", explique le Dr Tellier.

La stimulation transcranienne (RTMS) est plus récente : elle existe depuis 1985. Elle utilise un champ magnétique qui peut tout aussi bien activer qu'inhiber certaines zones du cerveau et l'activité des neurones, selon le type de pathologie. Pour les patients présentant des symptômes d'hallucination nous allons plutôt inhiber une zone du cerveau, pour ceux atteints de schizophrénie ou de dépression, nous allons au contraire stimuler d'autres zones du cerveau. Ces zones sont déterminées grâce à un examen de type IRM. La RTMS a également d'autres indications telles les migraines, les acouphènes...

Il existe également une autre technique plus récente appelée la TDCS (Transcraniel Direct Current Stimulation. Le principe est de placer une anode et une cathode sur le crane afin d'inhiber et de stimuler plusieurs zones simultanément. Elle est très bien tolérée et simple d'utilisation.

Enfin, la remédiation cognitive est utilisée pour pallier des difficultés cognitives. Elle prend la forme d'exercices rééducatifs, sous forme d'exercices ludiques. Elle est destinée à améliorer l'attention, le langage, les fonctions exécutives... Grâce à cette technique, le patient résout plus facilement les problèmes de la vie quotidienne qui se présentent à lui, il parvient plus facilement à des solutions. Ce qui peut contribuer aussi à améliorer l'insertion sociale.

Ces méthodes se complètent et plusieurs peuvent être utilisées pour un même patient. On ne peut que noter les grandes améliorations dans le comportement et la réduction des symptômes pathologiques. L'introduction de ces techniques dans les processus de soin facilitent grandement la prise en charge.

Dr Tellier présente l'appareil d'électroconvulsiothérapie (ECT)

A l'UMD nous pratiquons la RTMS, l'ECT et la remédiation cognitive. Elles sont d'une efficacité remarquable et nous avons de la chance que notre UMD possède ce panel de techniques... L'UMD d'Albi est vraiment à la pointe ! Toutes les UMD ne peuvent pas en dire autant... ■

"Se sentir beau dans son vieux corps"

Pour la seconde fois, le centre de psychogériatrie a accueilli les étudiantes du lycée Toulouse-Lautrec d'Albi pour un après-midi socio-esthétique. Ce "prendre soin" si important a permis à de nombreuses patientes (mais également patients !) de vivre un véritable moment de bien être et de se "*sentir beau dans son vieux corps*", comme l'a d'ailleurs si bien dit Antoinette, patiente.

Les étudiantes, accompagnées par les équipes soignantes très investies, ont accueilli les patients comme de véritables clients, sans à priori ni jugement, clé de la réussite de cette rencontre, dont la sérénité a enveloppé l'ensemble du service. Du massage des mains au masque antirides, en passant par le fond de teint et le far à paupières, le goût du beau et le plaisir d'être bichonné étaient à l'honneur ce 19 janvier.

Tel un véritable soin non médicamenteux s'intégrant parfaitement dans le projet de service, cette séance démontre, s'il fallait encore le prouver, l'importance de la relation humaine et des activités thérapeutiques comme véritable outil de soin dans notre profession. Il démontre aussi qu'avec un regard différent sur la maladie et le grand âge, il est possible d'obtenir des résultats de mieux-être, même dans des situations cliniques très détériorées.

Une troisième rencontre est déjà prévue et sera sans nul doute, une fois de plus, un véritable succès. ■

Séance de bien-être au centre de psychogériatrie

Bonne continuation aux nouveaux retraités !

Vendredi 13 février, c'était la journée des retraités de la Fondation. Le matin à 10h, les retraités de l'année 2014 étaient conviés à une petite réception donnée au musée Benjamin Pailhas. MM. Hangard, Huez et Bruel, les ont remerciés pour leur bons et loyaux services accomplis au sein de l'institution, parfois pendant de très nombreuses années. Des représentants des différentes associations rattachées à la Fondation leur ont exposé leurs activités, offrant ainsi un large choix d'activités une fois à la retraite. Tout ceci était résumé dans une plaquette de présentation qui leur a été distribuée et ensuite ils ont été invités à boire le verre de l'amitié. ■

Un buffet convivial

Les adhérents de l'Amicale, quant à eux, ont été conviés au repas annuel. Plusieurs centaines de retraités s'étaient inscrits à ce moment de retrouvailles très attendu et ont savouré le délicieux buffet concocté par la cuisine centrale. ■

Quelles sont les activités proposées ?

Un large éventail d'activités est proposé aux retraités de la Fondation. L'amicale des retraités leur permet de créer et maintenir les liens au cours de rencontres, loisirs, voyages, sports. Elle est composée de 355 adhérents. A deux pas de la Fondation, une base de loisirs les accueille et leur offre une multitude d'activités sportives, qu'il est possible de pratiquer en famille, encadrée ou non. Le service d'aumônerie fait également un appel aux bonnes volontés pour rejoindre l'équipe de bénévoles existante (une formation est prévue). Enfin si le patrimoine culturel intéresse les retraités, ils peuvent rejoindre l'association culturelle APAPA (Association Psychiatrie Art et Patrimoine Albigeois) et ses nombreux projets : développer et mieux faire connaître le musée d'art brut et les bâtiments classés de la Fondation, tisser des partenariats avec d'autres institutions locales, organiser des événement culturels... ■

Printemps des poètes 2015

Création d'un livre en textile

Les deux pages de couverture du livre géant

Les ateliers "Printemps des poètes" ont été créés en 2012. Ils sont reconduits pour la troisième fois cette année.

L'édition 2014-15 du "Printemps des poètes" a donné lieu à un partenariat plus élargi entre la Fondation Bon Sauveur d'Alby, la conservation départementale des musées et le réseau des médiathèques du Grand Albigeois avec la participation de la médiathèque d'Albi Pierre Almaric. Une trentaine de patients très motivés participent à cet atelier depuis septembre 2014 et ils ont réalisé un livre textile géant.

Visite du musée du textile et réalisation d'un livre en textile

En prélude aux ateliers, les patients ont visité avec beaucoup d'intérêt un site remarquable du patrimoine industriel textile du département : le musée départemental du textile à Labastide-Rouairoux. Cette découverte du musée était complétée par des ateliers de savoir-faire textile (tissage, technique d'impressions). Cette visite a servi de base à la création du futur livre en textile dont le thème choisi cette année était : "NON, non de non....OUI, oui..." ou l'insurrection poétique. Pour le confectionner, les patients ont mêlé écriture et arts plastiques, ce qui a donné vie à un livre-objet en textile hors du commun (pour remplacer le support traditionnel du papier). Ils étaient guidés par les 3 infirmiers des ateliers médiatisés, avec l'aide de Béatrice Rousseau, médiatrice culturelle au Conseil Général du Tarn. Ce projet se clôturera par l'exposition du livre en textile à la bibliotèque médicale le 25 mars et à la médiathèque Pierre Amalric d'Albi du 26 mars au 11 avril 2015. Une belle réussite pour cette initiative qui répond pleinement aux objectifs d'ouverture de la Fondation à l'extérieur et de valorisation des patients en montrant leur potentiel créatif. Surtout ne manquez pas ces deux expositions. Elles sont ouvertes à tous, salariés et patients. ■

Marie-France, Eva et Olivier présentent quelques unes des pages du livre en textile qu'ils ont réalisé

La création du livre en textile en images

Sylvie apprend à placer les oeillets

Perçage des oeillets

Les pages peuvent être assemblées

Le livre est presque prêt pour les expositions

Ateliers médiatisés et CATTP Le Ranch

Le char du Bon Sauveur dans les rues d'Albi

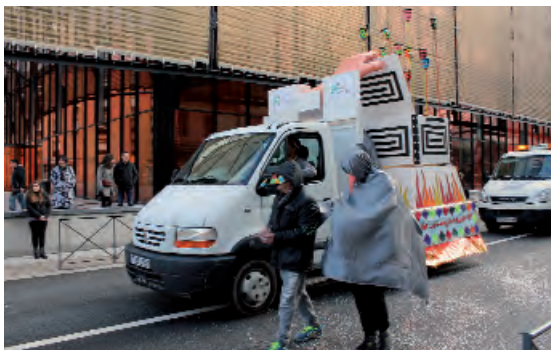

Pnour la troisième année consécutive, un char a été conçu pour le carnaval d'Albi. De nombreux patients issus de plusieurs services de soins se sont impliqués dans ce projet, encadrés par les soignants et éducateurs. Ce projet a pour but d'améliorer l'image de la psychiatrie et du Bon Sauveur auprès du grand public en montrant la créativité des patients et la politique d'ouverture de l'institution. Le thème 2015 était "l'envol". Le char du Bon Sauveur a défilé dans les rues d'Albi au cours des deux défilés des 15 et 22 février. ■

CMPEA de Gaillac

Projet de création à l'étude

Le 18 décembre 2014, le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Gaillac ont reçu dans leurs locaux Mme Guilleminot (artiste) et Mme Cudel (représentante des nouveaux commanditaires pour la Fondation de France). Ces deux personnes ont été sollicitées pour réfléchir à la création d'un nouvel aménagement pour la salle d'attente du CMPEA qui accueille des enfants et adolescents. Elles ont présenté un projet qui est actuellement à l'étude. ■

Une seconde saison réussie

Les concerts mensuels organisés par l'association SOS musique et la Fondation Bon Sauveur connaissent un succès grandissant depuis septembre 2013. Le public est venu chaque fois plus nombreux et a beaucoup apprécié ces petits moments musicaux hors du temps programmés à la chapelle. La seconde saison 2014-15 tient ses promesses et ces rencontres attirent un public fidèle et captivé par les talents des musiciens. Les prochaines dates : 29 mars, 26 avril, 17 mai, 28 juin. A ne pas manquer ! ■

Prochaines ouvertures du musée Pailhas

Les dimanches 29 mars et 26 avril 2015, le musée d'Art Brut Benjamin Pailhas de la Fondation Bon Sauveur d'Alby sera exceptionnellement ouvert de 15h30 à 17h, juste avant les concerts de musique ancienne qui seront programmés à la chapelle. ■

3e congrès scientifique - 13 octobre 2015

La schizophrénie : thème du congrès 2015

Le congrès en psychiatrie "Recherche en Psychiatrie : les enjeux au présent et à l'avenir" est organisé annuellement par la Fondation Bon Sauveur d'Alby. Il réunit chaque année dans un cadre convivial les chercheurs et les professionnels de santé pour échanger leurs expériences dans le domaine de la psychiatrie et de susciter ainsi des collaborations scientifiques à l'échelle régionale et nationale.

Programmé le mardi 13 octobre 2015

Après deux premières éditions réussies, un troisième congrès est programmé le 13 octobre 2015 et il sera centré sur la schizophrénie. Il sera l'occasion d'un échange dynamique entre les praticiens et chercheurs pour mieux cerner cette pathologie et son évolution, depuis le stade prodromique et améliorer ainsi la prise en charge diagnostique et thérapeutique. Dans ce contexte, les conférenciers exposeront de façon simple et didactique les résultats de travaux de recherche les plus récents dans le domaine des troubles schizophréniques et notamment : l'épidémiologie, la clinique et les outils diagnostiques ainsi que les stratégies thérapeutiques. La liste des intervenants n'est pas encore tout à fait définitive mais DR CHarras et Dr Tafani (CHU de Toulouse), Dr Schwan (CHU de Nancy), Dr Poulet (CHU de Lyon) sont pressentis. L'ouverture du congrès se fera par Pr Laurent Schmitt et Pr Hamon.
Si vous êtes intéressé par ce futur colloque, vous pouvez d'ores et déjà bloquer cette date dans vos agendas. Le programme est en cours de finalisation, il vous sera communiqué très prochainement, ainsi que les modalités d'inscription. ■

L'édition de 2014 avait porté sur le stress post-traumatique

Prévention destinée aux personnes sourdes

L'accès aux soins des personnes handicapées est un droit consacré par la loi du 11 février 2005. Toutefois, on constate que les 3 millions de Français en situation de handicap bénéficient moins que les "valides" d'un accès aux soins et à la prévention, alors même qu'ils sont plus exposés aux risques.
Heureusement il existe des unités spécifiques qui permettent d'accompagner le public sourd de la région (3 000 à 6 000 patients potentiels, adultes et enfants) lors de leur passage à l'hôpital et d'effectuer des actions de prévention et d'information auprès du public sourd.
Dans ce cadre de prévention, le Dr Laetitia Esman, médecin généraliste à l'unité d'accueil pour sourds et malentendants du CHU de Toulouse à l'hôpital Purpan a animé une conférence à l'auditorium du Bon Sauveur, le 24 février 2015. Le sujet de son intervention était le numéro 114 qui est un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou entendre. de cette conférence, le Dr Laetitia Esman s'est adressée en Langue des signes Française aux enfants du CSDA et à la communauté sourde tarnaise invitée par la direction de l'établissement. ■

L'association Française de Promotion de la Recherche Médicale (AFPREMED) fait un appel aux patients des thérapies médiatisées, pour la réalisation du logo du congrès de recherche en psychiatrie. Un prix sera remis, le jour du congrès, à l'auteur de la réalisation retenue. ■

Le rock pour promouvoir la journée mondiale de la trisomie 21, pari réussi !

Myriam Puech, secrétaire au Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs, est membre actif depuis 2013 de l'association albigeoise ROCK 21 Albi.

Myriam, présentez-nous ROCK 21 et votre implication au sein de cette association ?
ROCK 21 Albi est une association de loi 1901 composée de parents d'enfants porteurs de trisomie 21, ainsi que de personnes souhaitant s'investir dans la cause du handicap à travers la musique.
Le festival ROCK 21 Albi est un projet qui vise à promouvoir la journée mondiale de la trisomie 21 en lui associant une image festive, dynamique et positive. La troisième édition est programmée le samedi 21 mars à la salle de Pratgraussals à Albi. Je suis membre actif depuis les débuts de l'association et plus particulièrement chargée de la programmation du festival et de l'encadrement des groupes le jour "J".

Comment est née ROCK 21 ?
Une de mes amies orthophoniste albigeoise et Présidente de Rock 21 Albi, Florence Battisti, s'est rendue en Belgique, à l'occasion d'une formation professionnelle et elle y a découvert un festival rock, conçu tout spécialement pour promouvoir la journée mondiale de la trisomie 21. Elle a eu l'envie d'importer ce concept à Albi, elle en a parlé à son entourage et Rock 21 Albi est née. L'association ROCK 21 Belgique a parrainée la première édition albigeoise.

Comment procédez-vous pour dénicher les groupes ?
J'écume, avec d'autres membres de l'association, pas mal de petits concerts rock à Albi et proches environs dans des lieux qui accueillent des groupes montants de la scène rock. Quand un groupe me plaît, je fais "la groupie" (rires) et je vais les voir à la fin du concert. Je leur explique le concept de notre festival et je leur demande s'ils sont intéressés pour y participer, sachant que leur intervention sera bénévole. La plupart des groupes adhèrent complètement et en contrepartie nous mettons tout en oeuvre pour les accueillir comme des rois. On les cocoone le mieux qu'on peut et on fait en sorte qu'ils se sentent comme chez eux. Du coup, parfois ils reviennent pour l'édition suivante, c'est le cas par exemple pour les « Casse-museaux » qui seront là pour la troisième fois de suite, c'est un plaisir de les voir revenir.

Comment se déroule le festival ?
Le festival programmé le 21 mars se déroule en deux temps. L'après-midi à partir de 15h, c'est familial avec les prestations de jeunes trisomiques. Eva est une jeune trisomique qui va chanter pour la seconde année. Ensuite le groupe Tambourim -djembé- va également se produire. A partir de 17h, c'est la programmation rock qui démarre. Cette année 6 groupes vont se succéder jusqu'à minuit environ. Ces groupes sont de qualité, certains ont joué sur les scènes tarnaises ...un d'entre eux fera les Petits Bouchons. Cette année, les écoles de danse (Casa Danse et l'atelier de Corinne Boyer) vont faire des démonstrations pendant les changements de plateaux.
La restauration est également prévue sur place.

Quel bilan tirez-vous après deux premières éditions ?
Côté fréquentation, le public a répondu présent avec 430 personnes recensées l'an dernier. Nous utilisons cette année les bénéfices recueillis des deux premières éditions. Nous programmons, deux conférences les 4 et 5 mai prochains, animées par Mmes Réthoré et Fraboulet de l'institut Lejeune à Paris. Ces deux conférences sur la trisomie 21 sont ouvertes aux parents et aux professionnels de santé. Le lieu reste à ce jour à déterminer. Nous mettons en place des cours particuliers pour les enfants pour parfaire les différents apprentissages.
En ce qui concerne le bilan moral, c'est une aventure humaine formidable ! Un esprit de solidarité s'est fait immédiatement ressentir et nous sommes tous animés par une même ferveur : celle de promouvoir cette journée mondiale de la trisomie 21 et le désir de modifier le regard du public sur celle-ci.
De nombreux sponsors nous aident à réaliser ce festival et j'en profite pour les remercier chaleureusement. Merci au comité d'entreprise du Bon Sauveur qui apporte cette année sa contribution. Autant de petites rivières qui alimentent ce grand fleuve de la solidarité. .■
(Photos et infos sur Internet : www.rock21albi.asso-web.com)

Semaines d'Information sur la santé mentale

Du 12 au 27 mars 2015

Semaines d'information sur la santé mentale

De nouveau, la Fondation, l'Unafam et de nombreux partenaires s'associent, afin de proposer un programme commun de manifestations riches et variées, à l'occasion de la 26e édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale qui se déroulera du **12 au 27 mars**. En 2015, la semaine d'information aura pour thème **"Etre adolescent aujourd'hui"**.

Ponctuée par une dizaine de rencontres réparties sur le territoire tarnais, cette grande manifestation permettra à tous les publics d'échanger avec des professionnels sur les problèmes de santé mentale, au cours de tables rondes, de "portes ouvertes" de structures de soins ou associatives. Le programme détaillé est consultable sur le site Internet de la Fondation. ■

Agenda

- **Concert de musique ancienne**
  Dimanche 1er mars à 17h
  Chapelle des établissements
- **Certification V2014**
  10, 11, 12 et 13 mars
  CHSPJ
- **Ouverture du musée Benjamin Pailhas**
  Dimanche 29 mars
  de 15h30 à 17h
- **Concert de musique ancienne**
  Dimanche 29 mars 2015 à 17h
  Chapelle des établissements
- **Messe de Pâques à l'UMD**
  Mardi 31 mars à 14h30
  UMD - Espace social
- **Messe de Pâques**
  Jeudi 2 avril à 15h
  Chapelle des établissements
- **Fête du Petit Lourdes**
  Mercredi 20 mai à 15h
  Organisé par l'aumônerie
- **Journée institutionnelle CSDA**
  Vendredi 22 mai
  Auditorium
- **Pélérinage à Moissac**
  Mardi 9 juin
  Organisé par l'aumônerie
- **Débats "Fin de vie"**
  Samedi 6 juin de 9h à 13h
  et mercredi 10 juin, 19h à 22h
  Auditorium Bon Sauveur